

Société nationale d'hypothèques

être fondé—et si mon collègue a le cuir aussi chatouilleux, je suis heureux de retirer ce que j'ai dit.

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. Paproski): Comme il est 16 heures, nous passons maintenant aux initiatives parlementaires, comme prévu à l'ordre du jour.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

[Traduction]

LE LOGEMENT

L'OPPORTUNITÉ D'ÉTABLIR UNE SOCIÉTÉ NATIONALE D'HYPOTHÈQUES

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'opportunité d'établir, avec les provinces, une société nationale d'hypothèques et de la financer à même les cotisations versées au Régime de pensions du Canada.

—Monsieur le Président, puis-je rappeler qu'il est maintenant 16 h 03 et que mes 10 minutes se terminent à 16 h 13.

La proposition, que j'ai le plaisir de présenter cette après-midi, consisterait à établir une société nationale d'hypothèques financée à même les cotisations versées par les Canadiens au Régime de pensions du Canada. Je voudrais donc que le gouvernement songe à la possibilité de créer un tel organisme comme fondement d'une saine politique du logement au Canada.

Nous avons connu des fluctuations étonnantes dans les taux d'intérêt ces dernières années. J'admets volontiers, et c'est avec plaisir que je le confesse au nom des propriétaires et des acheteurs de maison, que les taux d'intérêts se situent actuellement à un niveau fort réjouissant.

Des voix: Bravo!

M. Epp (Thunder Bay—Nipigon): Je m'étonne toujours de voir combien les ministres se créditent volontiers les bonnes nouvelles économiques tout en déclinant toute responsabilité pour les mauvaises. J'imagine que le taux de chômage élevé au pays et nos autres problèmes économiques devraient être leur faute en toute logique. La baisse des taux d'intérêt tient à la conjoncture internationale, et surtout aux difficultés économiques auxquelles se heurte le gouvernement des États-Unis. Je doute que le gouvernement du Canada ait quelque chose à voir avec les taux hypothécaires à la baisse qui ont cours actuellement. Je m'étonne donc qu'il s'attribue le crédit de ces bonnes nouvelles.

Le loyer de l'argent a énormément fluctué au cours des premières années de la décennie actuelle. Les Canadiens ont subi des taux d'intérêt extrêmement lourds. Dans beaucoup de régions, ils ont perdu leur maison et d'autres ont dû renoncer à contracter une hypothèque. Il était extrêmement difficile d'accéder à la propriété, de passer du stade de locataire à celui de propriétaire. C'est dans la perspective d'un tel problème que je présente un projet susceptible d'assurer une assise saine à notre politique du logement qui nous permettrait dorénavant de débloquer des fonds à taux d'intérêt stables, dont les niveaux seraient fixés par le gouvernement compte tenu de l'importance de ce secteur pour la population canadienne. Une telle politique aurait maintes répercussions heureuses. Elle

atténuerait évidemment, ou ferait complètement disparaître, les difficultés que nous avons connues au début des années 80. Elle permettrait aux intéressés de financer leurs hypothèques et d'en rembourser le principal et les intérêts. Les gens pourraient garder les maisons qu'ils ont achetées. D'autres pourraient se payer une maison beaucoup plus facilement qu'ils ne peuvent le faire maintenant. Cette mesure bénéficierait non seulement aux Canadiens qui veulent acheter une maison mais aussi à ceux qui travaillent dans la construction et qui veulent trouver des emplois, les bons emplois si importants qui existent dans l'industrie de la construction. C'est le problème du chômage que beaucoup de mes électeurs ont vécu, comme je m'en suis rendu compte en sollicitant leur vote au printemps et à l'été 1984, qui m'a fait penser à la possibilité de proposer cette mesure.

Il me semble que c'est seulement par des moyens de ce genre que nous rendrons la conjoncture régulière et prévisible de façon que l'industrie de la construction c'est-à-dire l'offre soit aussi efficace qu'elle doit l'être pour pouvoir fournir des maisons et pour permettre aux entrepreneurs de travailler avec la même efficacité que les entreprises qui fonctionnent de façon régulière. Seuls ces moyens permettront d'assurer que les Canadiens pourront acquérir des logements meilleurs, plus grands et plus confortables comme ils en rêvent et qu'ils pourront jouir des conditions de vie dont ils ont besoin pour élever leurs familles convenablement.

L'espace est très important. Il faut améliorer la qualité du logement. En donnant à l'industrie de la construction et au logement une base efficace par un moyen comme celui-ci, nous pouvons contribuer réellement à l'amélioration des conditions de vie de bien des Canadiens.

Mais comment pouvons-nous le faire, monsieur le Président? C'est ici qu'intervient le moyen proposé pour financer cette société. Elle pourrait facilement fonctionner dans l'orbite ou sous l'égide de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et le gouvernement pourrait envisager la possibilité d'utiliser les cotisations au Régime de pensions du Canada pour fournir le capital requis. Les Canadiens versent leurs cotisations au Régime de pensions du Canada régulièrement, soit généralement tous les mois. Ces contributions représentent une énorme entrée de capitaux. A la fin de l'année financière actuelle, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social s'attend à ce que les sommes investies dans le Régime de pensions du Canada s'élèvent à près de 33 milliards de dollars. C'est beaucoup d'argent et cela nous donne une idée des sommes dont la Société nationale d'hypothèques pourrait disposer si elle pouvait utiliser ces fonds. Mais le gouvernement fédéral a convenu avec les provinces qu'elles pourraient utiliser à leurs propres fins les sommes payées chez elles. Dans toutes les provinces, cet argent sert à des investissements publics. Je ne critique pas l'usage qu'on en fait, en général. Les investissements sociaux des gouvernements provinciaux sont certainement importants. Mais certains aspects de cette situation font que ce projet vaut la peine d'être considéré. Les gouvernements provinciaux pourraient trouver les fonds dont ils ont besoin sur les marchés financiers de notre pays. On nous dit souvent qu'il n'existe pas suffisamment de bons placements au Canada pour les régimes de pension privés. A mon avis, les placements de père de famille que représentent les obligations provinciales